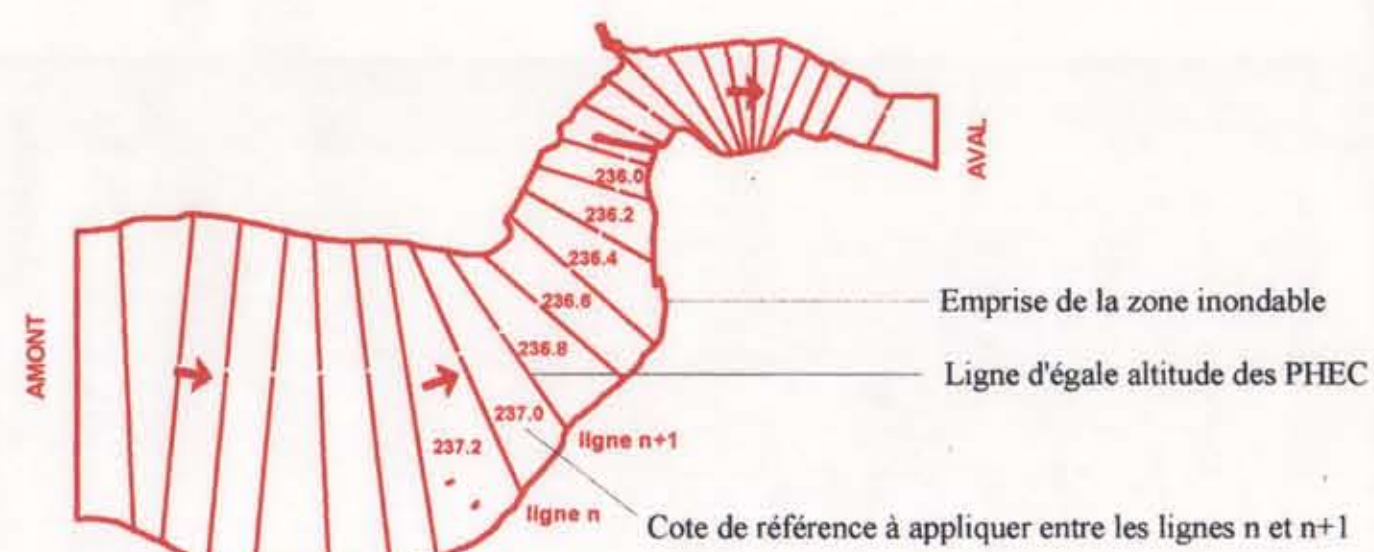


## Commune de PALAMINY PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

### CARTE DES COTES DE LA CRUE DE REFERENCE

#### Légende :

- Zone inondable (PHEC : crue du 23 juin 1875)
- Repères de crue pris en compte / non pris en compte



Nota.  
Les cotes sont calculées par interpolation linéaire entre les repères de crue disponible OU à partir des courbes de remous de la retenue de Labrioulette.

La cote de référence à appliquer entre la ligne n et n+1 est la cote calculée sur la ligne n (ligne amont).

Echelle: 1/ 5000

DDE31-SRS-UPR-Avril-2008

